RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)
SECTION DÉPARTEMENTALE DU VAR
Hameau des Oliviers 83170 BRIGNOLES
Tél : 04 89 16 00 48 – Fax : 04 94 69 89 50 – Courriel : anmonm@onm-var.fr

« Être décoré de l'Ordre National du Mérite n'est pas une fin en soi »

C'est la raison pour laquelle l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite a été constituée afin d'y rassembler ses membres ; elle a repris le grand principe médiéval d'assistance mutuelle que se vouaient entre eux tous les chevaliers d'un même Ordre. Juridiquement indépendante de la Chancellerie, l'Association lui est cependant associée par le lien le plus solide : le désir de servir les membres de l'Ordre. **(extrait de la présentation sur le site Internet)**

♦♦♦

Pourquoi faire partie de l'Association ?

Parce que individuellement il est difficile d'agir. Ce n'est qu'au sein d'une association dont les membres se retrouvent régulièrement et se connaissent que les difficultés éprouvées par certains peuvent être connues et que des solutions de soutien peuvent être envisagées.

La section du Var compte plus de 650 adhérents. Elle représente un véritable réseau d'amitié, de solidarité et d'entraide au sein duquel toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées. Elle est découpée en 6 comités géographiques à « taille humaine » qui permettent d'organiser facilement des réunions locales, des visites, des excursions à la journées, qui sont autant d'occasion pour les membres qui sont souvent voisins, de mieux se connaître et d'avoir le plaisir de se rencontrer.

Une fois par an, une journée « section » est organisée et constitue, avec l'Assemblée Générale qui se tient traditionnellement en Novembre, une occasion supplémentaire d'élargir son cercle de relations.

L'Association est aussi le moyen le plus simple de prendre des responsabilités au sein de notre Ordre, d'être informé(e) régulièrement des évolutions, d'avoir un point de contact pour répondre rapidement à toute question que vous pouvez vous poser. En un mot, au sein de l'Association vous pouvez agir et vous n'êtes pas isolé(e).

Par ailleurs en tant que Membre :

Vous recevez une carte nominative de l'ANMONM (format carte de crédit) permettant de justifier de votre appartenance à l'Ordre,

Vous êtes automatiquement abonné(e) à la revue « Le Mérite » (édition nationale) qui vous informe sur la vie de l'Association, sur des sujets d'actualité, et vous propose de nombreux articles sur des thèmes les plus divers,

Vous avez accès à « la boutique »

♦♦♦

Pour plus d'informations sur l'Association, vous pouvez consulter le site Internet national :
http://anmonm.com
ou notre site varois :
http://onm-var.fr
ou encore me contacter (références en entête de lettre). Je suis à votre entière disposition.